

Début réunion : **18 h 35**

Fin réunion : **19 h 45**

Présence

Matthieu AMIGUES	x	@
Muriel BELZONS	x	@
Dominique BOURGAU	x	@
Pierre CASTAING	x	@
Chris COLLINS	x	@
Myriam COLLINS	x	@
Matthieu COURTIADÉ	x	@
Valérie du CHÉNÉ	E	@
France DAYNAC	x	@
Michel DAYNAC	x	@
Maylis FONTAINE	x	@
Dominique GUEGAN	x	@
Gille LESTEL	x	@
Valérie SEGONNE	x	@
Yves SEGONNE	x	@

x = Présent(e)
R = Représenté(e)

@ = Diffusion courriel
= Diffusion papier

prochaine réunion
fin janvier 2019

Compte Rendu n°110

de la réunion du 15 déc. 2018

Aucune autre remarque n'est formulée concernant le CR de la réunion précédente.

Ordre du jour :

Budget : budget réalisé 2018 (analyse et quitus); budget prévisionnel 2019; subventions (demandes et suivi)

AG 2019 : date et organisation

Chantier 2019 : financement et organisation

Equipements du BAR : CR des travaux du comité BAR, budget de fonctionnement annuel, listing d'équipement pour la Bar

Questions divers

Observations et décisions

Budget Réalisé 2018 :

Sont annexés au présent CR le budget réalisé 2018 et le Grand Livre journal (caisse et comptes bancaires). Ce budget est présenté par le bureau. Il prend en compte les dépenses et recettes relatives à l'exercice concerné uniquement, notamment concernant les subventions et les cours de Yoga).

À noter les dépenses exceptionnelles pour 2018 pour travaux de mise en conformité sécurité incendie (audit bureau de contrôle et travaux parois coupe feu pour les réserves).

On constate également une baisse des recettes du bar sur cet exercice. Cette évolution s'explique en partie par :

- la baisse de l'activité du bar cd l'Ormeau sur la saison 2018 (moins de manifestations et de préparations d'assiette, sources importantes de recettes.)
- le vol de la caisse.

Le fonctionnement du bar associatif, malgré un fonctionnement « + ou - au ralenti » pour cette année, est en équilibre financier.

Le Conseil D'administration valide à l'unanimité ce projet de budget réalisé et donne quitus au bureau. Le budget réalisé est rendu définitif. Il est annexé au présent CR. Il sera présenté en lors de la prochaine AG.

Valérie S (Trésorière) et Michel D (Trésorier adjoint) indiquent que la trésorerie de l'association est bonne et permet d'envisager des investissements pour favoriser le développement des activités génératrices de recettes.

Assemblée Générale :

La date de l'AG 2019 est arrêtée au 9 mars 2019. Le bureau est chargé de programmer et organiser cette manifestation. Les convocations seront transmises début février.

Chantier bénévoles 2019.

Il n'y aura qu'une seule session de 15 jours, soit 8 places.

Cette ultime session se déroulera du dimanche 21 juillet au samedi 3 août 2019.

S'agissant du dernier chantier programmé, et que les travaux seront prévus achevés cet été, tous les anciens bénévoles ont été contactés et invité à participer à cet ultime chantier. Déjà quelques-uns ont répondu présent. D'ores et déjà, nous il y a plusieurs retours et des pré-inscriptions.

Une réunion avec les riverains et la mairie est à prévoir avant le chantier pour la bonne organisation des travaux.

Il est également proposé de programmer le ramassage et le charroi de pierre avant l'arrivée des bénévoles.

Commission bar.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu durant l'automne. De nombreux points ont été abordés concernant le fonctionnement du bar, l'organisation de repas et des festivités, et le confort d'usage de la salle (acoustique, thermique, etc ...).

Les échanges ont portés sur l'organisation de repas, l'aménagement du coin bar et les dispositions pour a mise en conformité réglementaire, le confort général de la salle, (acoustique et thermique notamment), la polyvalence des activités ...

Sur ces points, se reporter aux documents de travaux de l'équipe bar transmis avec la convocation et des propositions du comité BAR.

Les débats et échanges ont permis de valider les points suivants :

Activité de repas :

Concernant l'organisation de repas et préparation d'assiettes au bar de l'Ormeau, le CA se prononce favorablement et à l'unanimité, et souhaite que cette activité soit maintenue, renforcée et développée.

pour : 14
contre : 0
abstention : 0

Il s'agit d'organiser matériellement la salle et se doter des moyens adaptés pour organiser confortablement ce type d'activité. Un aménagement de l'espace de préparation est à envisager. Pour ce faire, le CA s'appuie sur le travail établi par le comité BAR et le compte rendu annexé à la convocation.

Une réorganisation plus ou moins importante de l'aménagement du Bar est à la réflexion. Le comité BAR poursuivra son travail et présentera des propositions pour le prochain CA.

La priorité est donnée aux équipements de mobilier qui, par nature, permettent d'anticiper et d'engager des améliorations, sans présupposer de l'éventuelle réorganisation du BAR à l'étude, des conclusions et des décisions qui seront prises par le CA.

Aménagement du Bar :

Le CA se prononce ensuite sur les orientations d'aménagement, les priorités et les investissements financiers. Sont à privilégier les achats de mobilier.

Sur proposition des trésoriers(ères) il est proposé d'allouer sur l'exercice 2019 une somme de 2500 € TTC pour les premiers aménagements du Bar en vue de l'amélioration du confort et de l'enclenchement de la mise en conformité réglementaire.

pour : 13
contre : 1
abstention : 0

Sont concernés les équipements de cuisine : l'achat d'une vitrine réfrigérée pour les assiettes, d'un arrière bar réfrigéré pour les bouteilles et canettes, d'une table en inox et d'un lave-mains afin de pouvoir reprendre les soirées assiettes dès la belle saison dans de bonnes conditions. Est également programmé l'achat d'un petit coffre à encastrer pour faciliter le roulement pour tenir le bar.

Pour les équipements les plus onéreux, des devis détaillés sont à établir.

Confort acoustique :

Sur proposition de Michel trésorier adjoint, il est enfin proposé d'allouer sur l'exercice 2019 une somme de 2000 € TTC pour le confort acoustique du bar. Plusieurs pistes sont à étudier : baffle en plafond, tentures devant les parois vitrés, etc. Une étude et des devis sont à réaliser.

pour : 7
contre : 3
abstention : 3

Divers travaux entretien :

À réaliser rapidement un portillon pour isoler le Bar. Chris se propose de le réaliser.

Le robinet du lave-main des toilettes est cassé, il faut le changer. Gilles propose de demander une prise en charge par la commune, ce WC étant ouvert au public et étant utilisé en WC public de la commune.

Budget Prévisionnel 2019 (fonctionnement) :

Le budget prévisionnel 2019 est établi sur la base des budget antérieur.

Fonctionnement de la Maison de l'Ormeau:

Ce budget prévoit la demande d'une aide financière au fonctionnement auprès de nos partenaires :

- Conseil Départemental de l'Aude : 1000 €
- Commune de Coustouge : 2000 €

Chantier de Bénévoles :

Le budget initial du chantier 2018 sont reportés sur la saison 2019. Les financements octroyés sont affectés à l'exercice concerné. Cela concerne la subvention versée de l'état de 1500 € et la subvention à recevoir du Conseil Départemental de l'Aude de 1590 €.

Ce budget prévisionnel est validé, sous réserve d'intégrer les décisions prises précédemment d'investissement. Il sera donc actualisé et les dépenses complémentaires seront équilibrés par des reprises sur trésorerie. Le budget actualisé est joint au présent CR.

Le président est chargé d'établir et transmettre les dossiers de demande de subventions auprès des différents organismes.

Prochaine réunion à programmer fin janvier, après restitution du travail réalisé par la commission BAR sur le plan d'aménagement possible du BAR.

Le présent Compte Rendu
a été établi par
D. BOURGAU
M. COLLINS
M. COURTIADÉ
à l'issue de la réunion